

**FNEC FP**

**FO**  
la force syndicale

Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE



**Nous voulons garder nos postes  
Nous voulons garder nos statuts  
Nous ne voulons pas des contre-réformes  
Le ministre doit annuler les 16 000 fermetures !**

La FNEC FP FO prend ses responsabilités.

Le 30 mars elle accompagnera au ministère le comité de défense des écoles du sud de l'Aisne, réunissant enseignants, parents et élus avec le SNUDI-FO, le SNUIPP-FSU, le SE-UNSA qui ont décidé de se rendre au ministère. Ils veulent récupérer leurs 50 postes.

Elle appelle toutes ses sections et syndicats à proposer aux assemblées générales que des délégations se constituent pour porter les revendications au ministère le 30 mars.

- Ce 22 mars, les enseignants manifestent à Toulouse à l'occasion de la tenue du CTPA. Le 24 mars, les enseignants de l'académie de Nantes feront de même.
- En réalité c'est dans tous les départements et académies que se multiplient les rassemblements et délégations le plus souvent dans un cadre intersyndical.
- Ce 22 mars, les enseignants des LP de l'académie de Clermont sont en grève avec le SNFOLC, le SNETAA-FO, la CGT et SUD pour exiger du recteur et du conseil régional l'annulation de toutes les suppressions de classes et de filières, l'arrêt du démantèlement du LP Camille Claudel de Clermont Ferrand.
- Dans de nombreux établissements c'est la grève qui a été décidée pour faire valoir les revendications d'annulation des fermetures de postes ou de classe.
- L'AG des personnels administratifs du rectorat de Paris avec FO, la CGT, la FSU et l'UNSA appelle les personnels à se rassembler au rectorat ce jour pour l'annulation des 33 suppressions de postes administratifs. Elle propose à tous les enseignants de les rejoindre pour l'annulation de toutes les suppressions de postes et de classes.
- Les enseignants du LP J. Prouvé de Nancy avec leurs syndicats FO, CGT et CFDT ont fait grève, bloqué et occupé leur lycée pendant 10 jours en février contre la suppression de 8 postes sur 68. Ils sont allés 3 fois au rectorat qui s'est dit « sans moyens ». Leur assemblée générale communique : « *Nous décidons de répondre positivement à la proposition nationale de la FNECFP-FO de constituer des délégations d'établissement pour aller chez le ministre porter les revendications. Nous invitons tous les collègues des autres établissements à se réunir en Assemblée Générale avec leurs organisations syndicales et à faire de même. Nous invitons toutes les organisations syndicales académiques à y participer.* »

Dans de nombreux départements se constituent des délégations d'école, d'établissements, d'assemblées générales, qui seront au ministère le 30 mars avec le comité de défense de Château Thierry et la FNEC FP FO pour dire :

**« Monsieur le ministre, vous avez la responsabilité d'annuler les 16 000 fermetures de postes. C'est à vous de le décider. C'est à vous de débloquer la situation. A ne pas nous entendre, vous prendriez la responsabilité d'un désastre pour l'école Vous ne nous laisseriez d'autre choix que de revenir au ministère. »**

**Mercredi 30 mars  
Rendez vous 14h30 au métro Solférino  
Délégations au ministère**

Montreuil, le 22 mars 2011